

Cahiers  
Paul Valéry

3

Questions  
du rêve

*nrf*

GALLIMARD







*Laisse, rêve, que je te regarde en face.  
Qu'est-ce qui périt autant qu'on le fixe?  
Mais qui foisonne, se fait dans les ombres  
d'à côté? Semblable au menteur, quand  
l'œil se plonge et semble vouloir toucher  
le vrai.*

*Son œil a peur de l'œil. Il en sait trop  
pour tenir.*

*Le menteur serait véridique s'il pouvait  
oublier la vérité.*

*Qu'est-ce qu'oublie le rêve pour être  
rêvé, quelle est cette omission qui permet  
de telles nouveautés, des jardins jamais  
vus?*

Paul Valéry.

NOTE DE L'ÉDITEUR : Les quelques particularités de ponctuation ou de présentation que l'on peut relever dans les textes de Valéry sont exactement conformes aux manuscrits, et les mots soulignés, transcrits ici en italique.

En revanche, et pour ne pas nuire à la clarté de cette édition, n'y ont pas été reproduits les nombreux traits verticaux — simples, doubles, ou même triples — que l'auteur ajoutait dans les marges de ses *Cahiers* en regard de certains passages. Le lecteur soucieux de s'y rapporter pourra le faire en consultant l'édition du C.N.R.S. dont ils sont tous extraits et dont chacun porte la référence.

*Avant Rêve...*





Sur un exemplaire d'*Études et Fragment sur le Rêve* dans l'édition parue chez Claude Aveline en 1925, Paul Valéry avait écrit : « Ces fragments ont été publiés d'abord par la N.R.F. en 1909. André Gide les avait choisis dans un amas de notes sur le rêve. »

Montrant l'intérêt de l'auteur pour cet objet de sa réflexion et la continuité d'une recherche poursuivie tout au long de son existence, d'innombrables notes n'ont cessé par la suite de s'« amasser » dans ses *Cahiers*, dont l'un daté de 1911 et intitulé *Somnia* est entièrement consacré aux questions du rêve.

Le lecteur en trouvera ici un important ensemble emprunté à ce qu'il en restait encore d'inédites après la publication du chapitre « Rêve » de l'Anthologie de la Pléiade. Les récits de rêves ont été repris dans leur presque totalité pour figurer dans le présent volume.

Qu'il soit permis à A. Rouart-Valéry, qui l'a préparé, de citer deux de ses propres rêves qui l'avaient particulièrement frappée, peu après la mort de son père, et qu'elle avait aussitôt fixés, attentive à n'en pas altérer les images vues et les paroles dites ou entendues...

« *Il vient de rentrer de voyage. Assis à sa table de travail, très encombrée, et parmi des papiers que je lui rapporte, il prend un article de Léon-Paul Fargue sur une exposition des peintures de ma tante Paule, sa belle-sœur qui vient de mourir, mais qui est présente. Voulant y ajouter une phrase plus élogieuse — dit-il — il se lève et va se pencher sur une baignoire pleine qui se trouve en*

travers de la pièce, à la place du bureau américain — ce qui ne nous surprend ni l'un ni l'autre. D'un doigt effleurant la surface de l'eau, il trace des mots que je ne puis lire ni retenir, mais que je ressens comme très poétiques et d'une grande beauté. L'eau les efface, et je lui dis « Narcisse, tes écrits se perdent! »

Autre rêve : « *Il m'appelle. Je ne savais pas qu'il fût rentré. Je le rejoins dans le bureau où je remarque sur les rayons très allégés de sa bibliothèque deux têtes d'anges, sculptures qui me semblent appartenir à la cathédrale de Reims. Les lèvres de l'une remuent. Elle chante doucement tandis que l'autre s'incline vers elle, en pleurant, jusqu'à la toucher. Mon père est tout près de moi. Ensemble nous regardons cette scène. Je le trouve d'allure très jeune et lui dis : " C'est curieux le vide qu'a laissé la mort de Nonna (sa mère). Pourtant elle ne vivait pas avec nous et on ne la voyait pas. — C'est vrai ",* répond-il, et nous nous embrassons très émus. Je comprends alors que la grande tristesse qui m'envahit vient non de la mort de ma grand-mère (survenue quelque vingt ans plus tôt) — *mais de sa mort... »*

A. R. - V.

Aux commencements est la « question » : la vie du rêve, ou du rêveur, se développe selon Valéry par une infinie succession de *demandes* enchevêtrées, formulées sans paroles « par x », cet x qu'il faudrait au réveil savoir désigner, « chose impersonnelle », être sans figure, lecteur en moi d'un texte intraduisible en aucun récit, résumé, ou souvenir cohérent, irréductible à la rhétorique des mots, lè triomphe de l'indescriptible, « transcendant au langage ». Mais la « question » interne au rêve est plus complexe encore; la grille logique « demande/réponse », par réflexion ou par réflexe, si souvent utilisée par Valéry, essayée maintes fois par lui sur le problème du rêve, ne trouve plus ici aucun support; la vitesse et l'instabilité des enchaînements du rêve, l'invention à toute allure de liaisons inédites, mais aussi l'absence d'étalon reconnu de réponse dont la marque ou le jeu ramènerait le rêve à l'équilibre, c'est-à-dire à l'arrêt et la mort, font que par une subversion incessante, « la réponse est demande » ou « les réponses sont des questions » : le rêve ne vit que de combler par des semblants la demande ou question qu'il transporte, et de refaire une question avec des simulacres de réponse. Davantage : du rêve à la veille la question se transforme, s'infiltré, et, la même au fond peut-être, se retourne vers le rêve, éclaire le réveillé, comme Robinson « arrêté devant l'empreinte du pied humain dans le sable, brusquement illuminé, agrandi, saisi, mélange de lumière nouvelle et de questions (...). C'est moi qui, au réveil, retrouve

mon rêve à l'état de rêve. Quoi, cette aventure organisée n'était pas réelle, et je ne l'ai point faite? (...) Qui, quand, où, et comment? Quel sauvage a passé sur ce bord? » On reconnaît déjà l'attaque célèbre de *La Jeune Parque* : « Qui pleure là », la poursuite par l'écriture de la trace insaisissable de *l'autre*. Alors, cet événement du rêve, cette aventure ni vraie ni fausse, où et comment les connaître, les définir?

Le rêve joue dans le domaine intellectuel valéryen un rôle analogue à celui des troubles affectifs qui déclenchèrent en partie la constitution du Système à partir de 92-93. Plus discrètement, mais sans fin : le défi du rêve au Système fut de chaque jour, ou de chaque nuit; défi, mais aussi aliment, relance perpétuelle; toujours un problème renaît; l'entreprise de formalisation du rêve ne put jamais s'achever, malgré les emprunts à la mécanique quantique, à la théorie des mouvements browniens, au système des « phases » de Gibbs; — comme le montrent, selon des orientations diverses, les articles rassemblés dans ce fascicule. Autant que les surréalistes, et avec plus d'intensité que tout autre écrivain de sa génération, Paul Valéry fut hanté, fasciné, par les problèmes du rêve; les surréalistes en aperçoivent l'ontologie, disons presque la métaphysique, et Valéry en considère le fonctionnement. De façon manifeste et spectaculaire pour les uns, en profondeur et de manière plus latente pour l'autre, le rêve eut peut-être autant de portée, et, dans les formes de l'écriture, des effets d'échos, de double, de présence/absence inscrits avec la même sûreté et un pouvoir analogue de résonances.

Le point de vue stratégique adopté par Valéry pour ses analyses gouverne la plupart des accusations qu'il prononce contre le rêve. Décidé à utiliser le rêve comme le modèle d'un degré de conscience inférieur, afin de distinguer plus clairement ce qui, lui manquant, fait au contraire le principal composant de la conscience, il est aussitôt à l'aise pour constater que le rêve ignore toute séparation entre l'être et le connaître (le rêveur *est* ce qu'il voit ou figure), toute distinction entre une chose et sa fonction, qu'il

se développe sans inégalité de phases (la veille étant au contraire composée de plusieurs phases simultanées, dont le contraste au moins virtuel produit le sentiment de réalité), que la « réflexion », par sa nature même, en est absente, qu'on n'y rencontre aucune unité de mesure fixe, qu'il « gobe tout »; et surtout peut-être, qu'il se développe exactement « au hasard », chaque excitation, ne rencontrant aucune résistance de la « réflexion » qui la situerait à sa place, se fait justifier immédiatement par le premier partenaire venu, le premier atome de souvenir trouvé sur son chemin; une série cohérente aurait besoin de l'image d'un mur, ou d'un arbre, c'est un bateau qui se présente, pas le temps de trier, on prend le bateau. D'où cette formule méprisante : « Fête des fous et des esclaves »; le Carnaval. — Soit.

Mais l'essentiel, ou le plus caractéristique pour le *poète*, n'est pas là, ni peut-être dans l'essai de constitution d'un système purement fonctionnel de l'onirique. Plutôt dans une orientation moins précisément stratégique, plus expérimentale, et bien davantage en relation avec la puissance d'invention du rêve; il s'agit alors de modifier la conception d'ensemble de la vie consciente — par la constatation qu'il existe « bien plus de combinaisons formant monde de représentation que la veille ne le ferait supposer ». Le rêve n'est plus examiné en élaguant ce qui ne peut être réduit au fonctionnement de la conscience; au contraire la conscience est accrue des forces les plus spécifiques du rêve. Bien sûr, il s'agit de les conquérir, de les exploiter, et non de s'y abandonner. Mais l'attention passionnée au rêve ouvre à Valéry, exemplairement en son temps, « cette sorte de réalité » « tout entière guidée, entraînée comme par un but secret, par un impérieux destin dont le mot est tu, qui est autre que l'apparent, dont les apparences sont l'effet et le langage et le moyen »; est-ce donc « comme si un autre homme lisait en moi à certaines heures et assistait à ma pensée; pour lui hiéroglyphes et nécessités inconnues.

Quel est l'homme qui assiste à mes rêves, ou duquel sont-ils la pensée inconnue »?

C'est bien plus encore. Le rêve, système complet en lui-même, combinatoire générale de tout le possible de l'être, élargit immensément le champ du réel. Avec ses possibilités illimitées de composition, de mélange, d'arrangement, il figure un pouvoir constructeur incomparable — un *simulateur* du fonctionnement du rapport entre imaginaire et réel, un *modèle* de découverte et, somme toute, de poésie.

Pour les besoins de sa théorisation formelle, Valéry ne cesse d'être au contact immédiat du rêve, de saisir les preuves d'une réalité différente, dans ses relations fonctionnelles et ses degrés d'intensité, de la réalité apparente. « Chaque rêve fait mon admiration par son dosage d'éléments conjoints et inséparables et hétéroclites. » « Ces aventures sont si merveilleusement bizarres, artificielles, déformées, contrefaites, dissymétriques, — neuves, créatrices, géniales. » « La veille ne contient l'atome que dans la molécule. Et dans le rêve l'atome est libre. » « Étrange composition séparée, probable comme le vrai, savante comme le combiné, et qui suppose ou un système ou quelque homme. » Merveille, et liberté d'extension, d'agencement, d'aventures psychiques sans égales : rêver, c'est renaître autre; — et libérer la veille. Car la réflexion, disons existentielle, aussi bien que philosophique et mathématique, conduit Valéry à penser que la veille est pleine virtuellement de rêves, bloqués par l'engagement des sens « spécialisés » dans l'activité; « si nos sens en disaient trop, nous serions dans un perpétuel rêve »; le réel de la veille n'est plus ainsi que l'ensemble des effets résultant du repérage des obstacles et des résistances rencontrés par l'action; un système restrictif, répressif, le filtre euclidien des transformations *possibles*. Le rêve au contraire constitue la réserve non euclidienne, appartenant à une autre géométrie, une autre logique de l'identité, où la causalité n'est plus mécanique, mais « par emboîtement », où le rêveur n'est plus distinct de ce qu'il voit : un système autonome dans le système global de l'esprit — comme la poésie, pour Valéry, est un langage dans le langage.

Je ne crois pas que l'on ait exploré assez loin le rapport de l'écriture avec la conception du rêve que se donne — quel qu'il

soit — un écrivain. Chez Valéry ce rapport est souvent conscient, délibéré, prévu même et programmé par quelque remarque ou projet annotant une réflexion sur le rêve, et allant jusqu'à ce « problème admirable qui serait de trouver l'expression, le langage approprié à fixer ces choses *essentiellement instables*, auxquelles toute fixation ôte l'essentiel ». Problème touchant la nature même et les figures du langage poétique, — car si « à l'état NAISSANT tout est rêve » (et cet état naissant, quel est-il? fantasma de naissance, éveil de sensation, germination de l'idée, ou naissance du jour, réveil des possibles, etc.?) — également c'est « à l'état naissant que se réfèrent les métaphores » : figures poétiques principielles, figures du vivant, de l'organique, du monde, de l'intellect, la poésie de l'origine est aussi une poésie du rêve, de ce « primitif », de ce « sauvage », de cette mer archaïque qui couvre chaque nuit les continents et ne laisse émerger au réveil que des îles séparées qui serviront de découpes sages et utiles à la veille. L'emprise la plus profonde du rêve sur Valéry, et sur maint autre poète, tient sans doute à un désir fantasmé d'origine retrouvée, de retour à l'indistinction première, au lieu même où l'échange entre « choses » et « images » est encore « tâtonnement », « indétermination *réelle*, primitive (...) plus vraie en un sens que la solution de veille unique »; comment ne pas observer que pour Valéry la métaphore elle aussi est « tâtonnement », et que « l'objet propre de la poésie est ce qui n'a pas un seul nom; ce qui en soi provoque et demande *plus d'une* expression »; dans l'ombre d'un réveil encore tout près du rêve, telle sensation insistante et mouvante est-elle une trace de la nuit, ou une onde de douleur, ou une figure déjà du jour? Dans ce réel de l'indiscernable vécu, la solution *vraie* ne peut être que la mise en équivalence, en equipotence ou équidistance, des trois éléments, dont chacun détermine un fragment de sens dans cette « matière métamorphique » *vivante*, et dont le rapprochement produira à la fois cet espace-temps indistinct et la structure formelle d'un signifié flottant. Rêve, métaphore, poésie, trois formes ou trois niveaux de la substitution des signes, régis par un même modèle de l'indécidable du sens. Cet état où veille et rêve seraient confondus par l'effet du langage,

peut-être n'est-il pas très éloigné de ce que Valéry nomme « l'infini esthétique », état du désir de désir, où l'aimantation, le magnétisme d'une figure provoque à concevoir ou rechercher le réel du sens qu'elle montre en le masquant. Que ce soit cette logique poétique de la différence dans la similitude même, ou la logique de l'identification du rêveur à la nature ou substance de son rêve dont la fin d'*Agathe* fournirait un exemple absolu, que ce soit la logique de Narcisse introduisant dans le rêve un étrange effet trompeur de présence en reflet, ou encore la théorie valéryenne du fonctionnement de *l'attention*, analogue au fonctionnement du rêve (pour le « créateur », voir, c'est quand les signes songent), ou cent autres dramaturgies du rêve analysées par Valéry, — chaque fois on constate entre rêve et poésie des éléments communs, que les lois et contraintes du langage poétique valéryen ne peuvent ni contredire ni effacer — bien au contraire. Parfois on aperçoit une tentative excessivement systématique — c'est le cas de ce petit conte d'*Imus* recueilli dans *Autres Rhumbs*. Le plus souvent, poésie en vers ou poésie en prose (comment dire?), la vibration sans laquelle tout le poétique s'enfuirait est due à ces superpositions de sens qui font que, comme en rêve et pourtant ici dans un état limite de l'attention vigilante au langage, les choses les plus connues, malgré les déplacements métaphoriques, les incessantes recharges de sens, les dé-figurations, ne sont pas moins connues, mais par une dernière opération intégrées au vivant, reconnues et connues « de l'intérieur ». Sans doute est-ce une des raisons, si l'on veut bien être attentif aux conséquences de cette songerie du langage, pour lesquelles les textes poétiques valéryens sont à l'opposé de tout système représentatif : la lettre est en activité permanente, en état incessant de pluralité de sens, en a-perspectivisme généralisé.

Mais ce champ infini des transformations ouvert par la connaissance du rêve possède en commun avec le poétique un autre constituant, une dernière instance plus secrète qui met en jeu, dans un même réseau organique, le corps et la pensée, la veille achèvement de la conscience, et le rêve son perpétuel inachèvement. Cette instance, c'est la Voix : « l'inflexion, la plénitude, le timbre sans



prix, le dessin miraculeux de la forme interne à la fois désir et possession, regret, espoir, mouvement et ce qui meut et ce qui est mû, avec le plus haut et le plus bas, *arbre gigantesque de la Voix*, arbre sacré, poussé dans la chair, chargé des idées, Poésie même, dont le corps et les rameaux sont les certitudes et les puissances de la Veille, mais la matière est rêve, et Rêve aussi l'espace où il s'agrandit ». Corps, espace, chair et idée, puissances vigiles du choix des formes et rêveuse matière du désir, le poétique alors devient comme un objet à voix perdue (comme on dit une sculpture à cire perdue) mais infiltrée dans la totalité du vivant, voix arborescente, voix sève et sang et geste et pensée, résonance première, interaction de la nuit et du jour, — voix de Rêve-Opéra.

Jean Levailant.



# *Rêves*





# Cahiers Paul Valéry

« Qu'on le veuille ou non, il n'y a qu'une méthode pour étudier le rêve. Le rêve n'est pas un état défini. Tout ce que nous pouvons repenser sous ce nom est non lui... quelle qu'en soit l'incohérence ou démente.

« On ne peut même décrire cette instabilité car il faut se distinguer d'elle. Et le mal est fait.

« Au lieu donc de décrire essayer de prescrire: C'est donc dans la veille que l'on peut essayer de trouver des germes de rêves. »

... L'un des quelque deux cents fragments inédits de Valéry consacrés à cette « étude » et publiés dans le présent volume, précédés de nombreux récits de ses rêves et d'essais dus à Yvon Belaval, Jean Levaillant, Nicole Celeyrette-Pietri, Judith Robinson et au docteur Julien Rouart.

*nrf*